

OXYBEL

RUE DE LVILE-MONSIN, 109
4020 LIEGE

Tel: 04/240.93.11
Fax: 04/240.94.21

www.oxybel.be

6com.be



Bref historique



Oxybel est une entreprise active dans le parachèvement et le négoce de produits plats laminés à chaud. Elle emploie à peu près 120 travailleurs (moitié ouvrier) ; le nombre d'intérimaires n'est pas élevé (maladies ou renforts).

En 2003, l'entreprise a connu une restructuration importante avec la fermeture de la division « oxycoupage » : 25 travailleurs ont quitté l'entreprise. (13 ouvriers et 8 employés dans le cadre d'un plan de prépension à 52 ans et 4 départs volontaires).

Oxybel est une filiale d'Arcelor située à l'Ile-Monsin.

Les droits syndicaux

Depuis trois ans, et l'arrivée d'une nouvelle direction, le climat social s'est énormément amélioré. Auparavant, les conflits étaient légion et les règlements à l'amiable peu courant.

Un gros effort a été fait au niveau de la sécurité au travail : si le taux de gravité relatif aux accidents de travail était de 42% il y a quelques années, il est aujourd'hui quasi nul.

Il y a deux ans, une nouvelle délégation Métallos FGTB s'est constituée autour d'ouvriers chevronnés. Sa première mission fut de réinstaurer un climat de confiance avec l'ensemble des travailleurs, de prendre la température pour sonder leurs attentes.

La délégation a très vite intégré des jeunes, l'avenir du syndicat se préparant longtemps à l'avance.

Leur cheval de bataille : la circulation de l'information entre les trois organes de concertation (CE, CPPT, DS). L'ensemble des représentants communiquent entre eux en permanence et de nombreuses réunions préparatoires ont lieu.

La nouvelle équipe a très rapidement inspiré le respect de la direction ; depuis, chaque négociation se déroule dans un climat serein et si possible constructif.

Lors de la lourde restructuration en 2003, la FGTB a remis un cahier de revendications : 95% des demandes ont finalement été rencontrées.

Les avancées de 2000 à 2004

- Plan de restructuration correct, avec une convention de prépension à 52 ans et l'absence de licenciements secs
- Augmentation du ticket restaurant à 6 euros
- Déblocage de la grille salariale
- Relèvement des primes pour les pensionnés et les prépensionnés
- Augmentation du montant du chèque-cadeau

Les pistes d'actions dans l'avenir

- Continuer à informer l'ensemble des travailleurs
- Former les jeunes pour assurer l'avenir du syndicat dans l'entreprise
- Mener de nombreuses actions sur le terrain
- Améliorer encore le bien-être des travailleurs, éliminer le stress
- Créer de l'emploi à moyen terme